



DOSSIER D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

« BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE »

Chères Villenoyennes, Chers Villenoyens,

Le permis de conduire est aujourd'hui un outil indispensable pour l'insertion professionnelle, l'accès à la formation, mais aussi pour l'équilibre de la vie familiale. Bien plus qu'un simple document, il représente un levier d'autonomie et un moyen essentiel de réaliser ses projets. Toutefois, nous savons que son coût élevé peut constituer un obstacle majeur pour de nombreux foyers.

C'est pourquoi la Municipalité de Villenoy a choisi de mettre en place le dispositif de la « **Bourse au permis de conduire** ».

Initialement conçu pour les jeunes, nous avons décidé d'élargir ce programme à l'ensemble de nos habitants et aux familles rencontrant des difficultés financières. Ce projet, fruit d'un partenariat avec l'**Association GERMINALE** et le **Centre Marie-Jeanne Bassot**, repose sur un principe de solidarité : la commune finance une partie de votre formation en échange d'un engagement bénévole au service de notre collectivité.

Cette initiative vise trois objectifs majeurs :

1. **Soutenir les familles et les habitants** en levant le frein financier à la mobilité.
2. **Renforcer le lien social** par une contribution citoyenne concrète.
3. **Accompagner chaque projet de vie**, qu'il soit étudiant, professionnel ou familial.

Ce dossier détaille les modalités d'accès à cette bourse. J'encourage chaque Villenoyen et chaque famille éligible à saisir cette opportunité pour construire, ensemble, un avenir plus mobile et solidaire.

Très sincèrement,

Emmanuel HUDE

Maire de Villenoy



BOURSE D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Aide au financement du permis de conduire automobile par la commune de Villenoy

Étant donné que l'obtention du permis de conduire représente une dépense conséquente pour les jeunes et les familles, la commune de Villenoy propose une aide financière en contrepartie d'un engagement citoyen de 35 heures au sein des différents services municipaux.

Conditions de candidature :

- Résider dans la commune de Villenoy et être âgé d'au moins 18 ans.
- S'engager à réaliser une action de volontariat de 35 heures pour bénéficier de l'aide au financement du permis de conduire automobile.
- S'inscrire rapidement, après validation de l'attribution, auprès de l'auto-école partenaire : l'Association GERMINALE, et suivre assidûment la formation.
- Remplir un dossier de candidature dans lequel le candidat expose sa motivation.
- Signer et accepter les conditions de la convention d'engagement.

Avantages de l'engagement citoyen :

Réaliser 35 heures de volontariat au sein des services municipaux de Villenoy est une véritable opportunité. Cette action vous permet de :

- Valoriser votre parcours : acquérir une expérience de terrain, développer votre capacité d'adaptation et obtenir de nouvelles compétences très appréciées par les employeurs.
- Vous enrichir humainement : vous impliquer de manière concrète et solidaire dans des missions utiles pour notre collectivité.

Les étapes de votre candidature :

Évaluation : Une commission d'attribution se réunira pour étudier votre dossier et formuler un avis.

Mise en œuvre : En cas d'avis favorable, nous vous contacterons pour organiser votre engagement.

Validation : Votre accompagnement sera officiellement acté par la signature d'une convention, qui vous engage à :

- Réaliser l'intégralité de vos 35 heures de volontariat.
- Suivre avec assiduité votre formation au permis de conduire.
- Respecter ladite convention dans son entièreté.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de communication par le Responsable de traitement, le Maire de Villenoy(77124) sis 4 rue de la Marne. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais(60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Mairie de Villenoy.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement de vos données en vous adressant au centre-social-culturel@villenoy.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier **complet** est à retourner sur place au Centre Marie Jeanne Bassot jusqu'au **31 juillet 18h**, ou à l'accueil de la mairie au plus tard le **24 Aout 2026 18h00**.

Attention tout dossier doit être déposé COMPLET

Contact pour rendez-vous :

Centre Marie Jeanne Bassot

Tél : 01.83.61.04.67

Email : centre-social-culturel@villenoy.fr

photo

BÉNÉFICIAIRE

Nom :

.....

Prénom :

.....

Sexe:

☐

Masculin

☐

Féminin

Adresse

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Email :

.....@.....

SITUATION FAMILIALE

☐

Célibataire

☐

Vie maritale

☐

Marié (e)

☐

Autre, précisez :

Nombre d'enfants à charge :

SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE

☐

Lycéen

☐

Étudiant

Niveau d'études :

☐

Salarié (e)

Type d'emploi :

Nature du contrat :

☐

CDD

☐

CDI

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de communication par le Responsable de traitement, le Maire de Villenoy(77124) sis 4 rue de la Marne. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais(60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Mairie de Villenoy.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement de vos données en vous adressant au centre-social-culturel@villenoy.fr

☐ Économie

☐ Famille

☐ Autres :

Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire.

Inscrivez ici toutes les informations complémentaires que vous souhaitez donner à l'examen de votre dossier de candidature.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement de vos données en vous adressant au centre-social-culturel@villenoy.fr

DOCUMENT À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

Photocopies des pièces suivantes

- ☐ Curriculum Vitae (CV)
- ☐ Avis d'imposition et les 3 derniers bulletins de salaire le cas échéant
- ☐ Justificatif de toutes ressources
- ☐ Copie Carte Identité
- ☐ Contrat de travail

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS

Je certifie que les informations fournies ci-dessus sont exactes.

Fait à Villenoy, le/...../.....

Signature du demandeur (*) :

() Les signataires déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une bourse d'aide au permis de conduire.*

REMISE DU DOSSIER AU CENTRE MARIE JEANNE BASSOT ou EN MAIRIE

Date de dépôt du dossier (*) :/...../.....

() Tout dossier incomplet et/ou reçu après la date limite ne sera pas pris en compte.*

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de communication par le Responsable de traitement, le Maire de Villenoy(77124) sis 4 rue de la Marne. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais(60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Mairie de Villenoy.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement de vos données en vous adressant au centre-social-culturel@villenoy.fr

DÉFINITION DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Après avoir vérifié les critères d'admissibilité préalablement (lieu de résidence du candidat et non-inscription à une auto-école avant la validation de l'attribution), la décision de la commission d'attribution se fondera sur les critères suivants :

- **La motivation du candidat** : évaluer l'engagement et la détermination du candidat à obtenir le permis de conduire.
- **Le projet personnel** : examiner la pertinence et la cohérence du projet du candidat en lien avec son parcours professionnel et ses aspirations.

AVIS DE LA COMMISSION

☐ AVIS FAVORABLE

☐ AVIS
DÉFAVORABLE

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de communication par le Responsable de traitement, le Maire de Villenoy(77124) sis 4 rue de la Marne. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais(60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Mairie de Villenoy.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement de vos données en vous adressant au centre-social-culturel@villenoy.fr